

## **Communiqué de presse du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**30 octobre 2023**

### **Le Conseil administratif appelle à un cessez-le-feu immédiat à Gaza et au respect intégral des règles du droit international humanitaire**

Le Conseil administratif de la Ville de Genève, en date du 12 octobre, a condamné très fermement les actes terroristes commis par le Hamas et a fait part de sa plus vive consternation face à la situation dramatique à laquelle est confrontée le Proche-Orient.

Actuellement, la situation humanitaire à Gaza se détériore dramatiquement de jour en jour. Le Conseil administratif implore les parties de protéger les populations civiles, de mettre fin à leurs souffrances, et de respecter les règles du droit international humanitaire. La population ainsi que les infrastructures civiles ne doivent plus être prises pour cible et les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités doivent impérativement être protégées.

Aujourd'hui, il est par ailleurs impératif que l'aide humanitaire puisse être acheminée sans entraves et atteindre la population dans le besoin. Les Gazaouis ont besoin d'une assistance et d'une protection urgentes. Ils se trouvent aujourd'hui complètement assiégés, privés d'eau, d'électricité et de services essentiels.

Parallèlement, de nombreuses familles israéliennes demeurent sans nouvelles de leurs proches qui ont été pris en otage. La prise d'otages est interdite par le droit international humanitaire et toute personne détenue doit être immédiatement libérée.

Enfin, tous les efforts doivent être déployés afin de rassembler les conditions d'un cessez-le-feu immédiat et l'engagement d'un dialogue, afin de mettre enfin terme à cet engrenage de violence sans espoir.

#### **Contact : Service des relations extérieures et de la communication**

Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,  
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – [yannick.richter@ville-ge.ch](mailto:yannick.richter@ville-ge.ch)